



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S. DE LISLE-SUR-TARN

SEANCE DU 21 JUILLET 2026

En exercice : 17

Présents : 10

Votants : 15

L'an deux mille vingt six

Le 21 juillet à 19h00,

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lisle-sur-Tarn, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Lisle-sur-Tarn, sous la présidence de Mme CATHALA Sylvie, vice-présidente

Date de convocation et d'affichage : 10 juillet 2026

Présents :

- Membres élus : CATHALA Sylvie, POUPONNEAU Francis, DARGET Catherine, LAMBERTO Marie-Claude, PUJOLAR Théo, COUCHET Michelle,
- Membres nommés : PRADELLES Stéphanie, ROCHE Benoit, COURBATIEU Thérèse, TERRAL Michel

Procurations :

- ALARY Isabelle donne pouvoir à DARGET Catherine
- ROQUES François donne pouvoir à LAMBERTO Marie-Claude,
- BERTUCCELLI Isabelle donne pouvoir à PUJOLAR Théo
- BLANCHARD Nadine donne pouvoir à ROCHE Benoit
- GOURIOU Marie- Hélène donne pouvoir à CATHALA Sylvie

Absentes, excusées : LHERM Maryline - MORCILLO Mariane

Secrétaire : PRADELLES Stéphanie

23-2026

Opération « LISLE SPORT-CULTURE » - Autorisation de signature

Dans le cadre de sa politique en matière de favorisation de la pratique culturelles, le CCAS a lancé une réflexion sur un dispositif visant à financièrement afin de faciliter l'accès à ces activités.

Ce dispositif, qui se dénommera « LISLE SPORT CULTURE », sera porté administrativement par le service Occi'jeunes, afin de conserver une cohérence d'actions globales municipales en faveur de la jeunesse.

Les associations susceptibles d'être intéressées par ce dispositif ont été rencontrées et ont réservé un accueil très positif à cette démarche. L'objectif affiché est un lancement dès la prochaine rentrée scolaire.

Il est donc demandé au conseil d'administration :

- D'AUTORISER le lancement de l'opération « LISLE SPORT CULTURE » dès la rentrée scolaire 2026.
- DE VALIDER les conditions générales de cette opération reprises dans le document annexé.
- D'AUTORISER Madame la Présidente ou Mme la Vice-Présidente à signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

Le Conseil d'Administration,

Après avoir délibéré, le conseil d'administration adopte cette affaire à **L'UNANIMITÉ**.

Fait à Lisle-sur-Tarn, le 23 juillet 2026

La secrétaire de séance

Stéphanie PRADELLES



La vice-présidente,

La Vice-Présidente,

Sylvie CATHALA

Sylvie CATHALA



CC.A.S.
Mairie de Lisle sur Tarn